



**BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION
APPLICABLE A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024**

IMMEUBLE OU LOCAL A USAGE D'HABITATION

Jusqu'à 149 999€	6% TTC
De 150 000€ à 999 999€	5% TTC
A partir de 1 000 000€	4% TTC
Immeuble ou local à usage d'habitation Neuf VEFA	10% TTC
Local commercial (Murs)	10% TTC
Fonds de commerce	10% TTC
Terrain à bâtir	10% TTC

Les honoraires minimums sont de 5 000€, et s'entendent TTC soit une TVA au taux en vigueur de 20%.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et sont inclus dans les prix de toutes nos annonces immobilières.

Aucuns honoraires, commissions et frais de quelque nature que ce soit ne seront dus avant la conclusion d'une transaction.

Cabinet C&H Solutions Immobilières – 54 bis rue des rapettes 01390 Tramoyes
06 60 79 91 24 ou 06 26 05 64 91 – www.ceth-solutionsimmobilières.fr
SAS C&H Solutions Immobilières au Capital de 3 000€
911 992 188 RCS de Bourg en Bresse – NAF6831Z
N° TVA Intracommunautaire FR 08 911 992 188
CPI N°0101 2022 000 000 010 - Responsabilité Civile Professionnelle AMC IARD N° 182016294
Notre cabinet ne détient aucun fonds pour le compte de ses clients